



**Manuel d'accréditation** : (chapitre 3 - prise en charge du patient)  
*Réf. 35b - Les règles relatives à la réalisation des examens sont établies.*

**Objet** : modalités et recommandations pour effectuer les prélèvements biologiques

**Domaines d'application** : ce protocole s'adresse aux infirmiers(ères) et préleveurs (euses) des services d'hospitalisation, consultation, blocs, SAU et plateaux techniques.

**Documents et outils associés** :

➤ **Guide de procédures transversales de soins** :

- - Mode opératoire PCBM (prescription connectée de biologie et de microbiologie)
- Bons de demandes d'examens de biologie médicale.
- Acheminement des prélèvements par le pneumatique ou ramassage par les coursiers.

➤ **Documents BD Vacutainer** : (intégré au manuel de prélèvement)

- Choix du matériel de prélèvement.
- Ordre de prélèvement des tubes sanguins.

➤ **Manuel de prélèvements consultable sur info'pital et internet** (consentement, protocole, instruction)

**Documents de référence** :

- ▶ Décret n° 2002-660 du 30 avril 2002 relatif aux prélèvements biologiques: identification du patient.
- ▶ Arrêté du 20 juin 2003: identification du prescripteur et du préleveur.
- ▶ Code de la santé publique - Art R2112: horodatage au moment du prélèvement.
- ▶ Norme 15 189 : V 2012




**Rappel UN PRELEVEMENT BIOLOGIQUE EST UN SOIN EFFECTUE SUR PRESCRIPTION MEDICALE.**

1. **Installation et information du patient** avant et au cours du prélèvement.
2. **Consentement du patient** : obtenir et tracer le consentement du patient en cas de prélèvements spécifiques (étude génétique, VIH...).
3. **Hygiène des mains** : désinfection des mains avant et après le prélèvement avec la solution hydro-alcoolique.
4. **Port de gants** : gants non stériles.
5. **Désinfection de la peau** avec une compresse non stérile (exception pour le prélèvement artériel : compresse stérile) imbibée de Bétadine alcoolique (séchage = 30 secondes).
6. **Horaires de prélèvement** :
  - Les prélèvements dits "de routine" sont effectués le matin, en commençant par les patients dont le prélèvement nécessite d'être à jeun.
  - Les demandes de groupe sanguin et RAI des patients passant au bloc le lendemain matin doivent parvenir au laboratoire de biologie médicale avant 16h30
7. **Prélèvement** :
  - Le garrot est désinfecté après chaque patient avec une phagolingette
  - Prélever avec le dispositif sécurisé du diamètre adapté au site de prélèvement et/ou de l'état veineux du patient.
  - Respecter l'ordre des tubes de prélèvement et le volume de remplissage des tubes.
  - Homogénéiser les tubes par retournements lents aussitôt après le prélèvement.
  - **Prélèvement avec unités à ailettes** : Si prélèvement d'hémostase, les 1ers ml de sang sont recueillis dans un tube de purge qui est éliminé par la suite. Les aiguilles à ailettes sont réservées aux enfants et aux patients ayant un capital veineux fragile.
  - **Prélèvement sur cathéter veineux périphérique et central** : Le prélèvement sanguin peut être effectué au moment de la pose du cathéter. Dans ce cas, utiliser l'adaptateur cathéter.

Ce type de prélèvement est fortement déconseillé lorsque la perfusion est en place : risque septique, risque d'obturation du cathéter et risque de perturbation des résultats biologiques.
  - **Prélèvement artériel** :
    - **Prélèvement percutané** :
      - Se fait de préférence sur l'artère radiale, en 2<sup>ème</sup> intention et après avis médical, sur l'artère fémorale.
      - Ne pas apposer de garrot.
      - Effectuer le prélèvement en respectant rigoureusement les précautions d'asepsie : gants non stériles et compresses stériles imbibées de Bétadine alcoolique.
      - Comprimer l'artère jusqu'à arrêt complet du saignement.



- Prélèvement sur la ligne de Pression Artérielle (cathéter positionné dans l'artère fémorale ou radiale) :
  - Effectuer le prélèvement au niveau du robinet proximal en respectant rigoureusement les précautions d'asepsie: masque, manipulation du robinet avec des gants non stériles et des compresses stériles imbibées de Bétadine alcoolique.
  - D'abord prélever 1 tube sec et jeter le tube.
  - Après prélèvement, rincer le cathéter en effectuant un flush à partir de la poche de pression.
  - Adapter un nouveau bouchon stérile sur le robinet.

8. **Prélèvement en urgence** : le caractère d'urgence du prélèvement est signifié par le médecin.
9. **Élimination du matériel** : immédiate, directement dans le container à aiguilles pour les aiguilles, dans le sac jaune pour le reste du matériel.
10. **Accident exposition au sang (AES)** : respecter les mesures de prévention et la procédure en cas d'AES Procédure consultable sur info'pital.
11. **Traçabilité de l'exécution du prélèvement** dans le dossier de soins.
12. **En PCBM** : les traitements, le nom du prescripteur et du préleveur sont notés dans le dossier patient .Validation du plan de soins par l'IDE avec l'heure de prélèvement.
13. **Sur le bon de demande** : Identification« obligatoire » du prescripteur, du préleveur, de la date et heure de prélèvement et des traitements en cours.
14. **Identification du patient** : après contrôle de son identité, chaque bon et tube est identifié au nom du patient (étiquette Patient du séjour **en cours**) aussitôt après le prélèvement - en aucun cas avant.  
 **En cas de délai expiré entre l'heure de prélèvement et l'activation de la demande en PCBM ou en l'absence d'heure de prélèvement sur le bon de demande, les examens d'hémostase, ainsi que le potassium, la glycémie, le phosphore et les LDH ne pourront être techniques.**
15. **Départ des prélèvements vers le laboratoire** : l'IDE s'assure du départ effectif des prélèvements par le pneumatique (voir mise en pochette pour les prescriptions en PCBM)
16. **Respect de la confidentialité du patient** : du prélèvement à son acheminement. Les coursiers doivent obligatoirement transporter les prélèvements non acheminés par le pneumatique, dans des valisettes.



## Consignes particulières

**L'ensemble des informations concernant la biologie est accessible dans le manuel de prélèvements du GHPS, disponible sur info'hpital (au niveau des liens utiles) et sur Internet**

<b>I. Prélèvements sanguins à effectuer en respectant certaines indications</b>	
<b>Microbiologie</b>	- Prélever de préférence avant mise sous antibiotiques. Sinon, bien indiquer le traitement.
<b>Hématologie</b>	- Éviter les prélèvements sous intralipides.
<b>Coagulation</b>	- Respecter les horaires de prélèvement par rapport à la prise d'anticoagulant. - <b>Noter impérativement</b> le traitement anticoagulant et les heures de prise sur les 24h sur le bon de laboratoire. - Dans le cas où le prélèvement est effectué avec une aiguille à ailette BD Safety-Lok, <u>prélever 1 tube de purge. (1 ou 2 ml)</u> - <u>Pour les voies Endogène et bilan thrombose</u> : noter impérativement le traitement anticoagulant
<b>Dosages de médicaments</b>	- Prélever les dosages d'antibiotiques le matin. - Respecter les horaires de prélèvement par rapport à la prise du médicament concerné. - Bien noter le traitement concerné et les heures de prise des 24 h sur le bon de laboratoire.
<b>Dosages spécifiques</b>	- <b>Bilan martial:</b> Fer/Ferritine/Transferrine prélèvement à jeun de préférence - <b>Cortisol:</b> 2 prélèvements: 8h/16h

### **En cas de doute, téléphoner au laboratoire de Biologie médicale :**

Poste 3454 ou 8044 : secteur biologie  
Poste 8123 secteur microbiologie et dosages d'antibiotiques  
Poste 3456 secteur Immunohématologie et dépôt de sang

### Demande faite en urgence

- En cas d'**urgences vitales** : voir délai prévu dans les contrats clinico biologiques, **appeler le laboratoire**
- Les demandes urgentes** de biologie sont rendues en moins de 2 heures
- Les Demande non urgentes** sont accessibles sur le serveur de résultats dans la ½ journée.

**Ces délais ne peuvent être respectés que si la demande en urgence est pertinente et justifiée.**

**"Trop d'urgences tuent l'urgence".**

 **L'impression des comptes rendus de biologie usuelle et de microbiologie pour les patients hospitalisés, validés biologiquement se fait à partir du serveur Dxcare accessible dans les services de soins**



## Mise en pochettes des échantillons biologiques en prescription connectée (PCBM)

### ➤ BIOLOGIE

### ➤ IMMUNO HEMATOLOGIE

### ➤ MICROBIOLOGIE

#### Groupe /RAI

##### Pochette blanche

-Biologie

##### Pochette blanche

-Immuno hématologie

##### Pochette jaune

-Microbiologie  
-Dosage Antibiotiques

##### Pochette verte

-Biologie **urgente**  
**uniquement les urgences**  
*(trop d'urgences tuent  
l'urgence vraie)*

##### Pochette orange

-Microbiologie  
**urgente et de garde**

### ✧ URGENCE VITALE

##### Pochette rouge

-Urgences vitales  
(AVC, hémorragie  
massive, choc,..)

Merci de respecter la répartition des échantillons dans les pochettes afin de traiter au plus vite les demandes et de noter le nombre de tubes envoyés au laboratoire sur l'étiquette d'identité patient collée sur ma pochette.